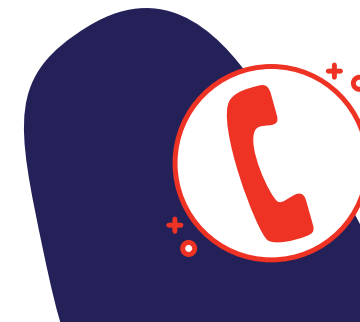


PERMANENCE TELEPHONIQUE

**DEDIEE AUX
TRAVAILLEURS·EUSES
SOCIAUX·ALES**

**accompagnant des
personnes étrangères
malades**



La Cimade

Qui sommes nous ?

La Cimade est une association de solidarité active avec les personnes migrantes créée en 1939. Elle a pour objet la défense et la protection de leurs droits.

Elle apporte une aide et un soutien aux personnes migrantes et demandeuses d'asile dans leurs démarches administratives.

Elle assure dans toute la France des permanences d'accueil et de soutien juridique. Elle est présente dans les lieux privés de liberté comme les centres de rétentions administratives et les prisons.



Une permanence dédiée aux travailleurs·euses sociaux·ales

Pourquoi ?

Cette permanence téléphonique a été créée en décembre 2020 pour soutenir les travailleur·euses sociaux·ales qui accompagnent des personnes étrangères malades dans leurs accès aux droits et aux soins.

Depuis ces dernières années, l'accès aux droits des personnes étrangères malades est de plus en plus restreint : droit au séjour précarisé, accès aux soins sur-conditionné, dématérialisation massive des procédures administratives.

Entre réformes illisibles et labyrinthes administratifs, les travailleurs·euses sociaux·ales sont en première ligne pour tenter de décrypter et faire valoir les droits fondamentaux à la santé et à la dignité des personnes, alors que leur mission est de plus en plus compliquée !

Le droit à la santé des personnes étrangères ?

La permanence propose un soutien juridique sur le droit au séjour pour soins, l'asile, l'éloignement des personnes étrangères malades, les droits sociaux (protection maladie, AME, prestations sociales, AAH, etc.)

Lundi 14h30 - 17h30

Mercredi 9h30 - 12h30

06 74 84 19 27

